

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2024 de l'association LAPAT
(Les Amis du Printemps Arabe et de la Tunisie)
qui s'est tenu le mercredi 27 novembre 2024 de 18h à 21h
à la Maison Des Solidarités - 7, rue Daniel Huet à Caen

Présents :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| - BARRAFORT Nelly | - HAMROUNI Mohamed |
| - BAURY Jacqueline | - HERVIEU Cécile |
| - BEN ALI Adel | - LEMARIE Chantal |
| - BEN ALI Ines | - PICARD Monique |
| - BERGER Annie | - QUENETTE Jean |
| - BEVILLE Gilles | - RIO Claire |
| - HACHAICHI Samia | - TRANQUART Sylvain |

Représentés (ayant donné une procuration) :

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| - BEN ABDELADHIM Ashraf | - KIENY Marc |
| - BUSNEL Nicole | - LECHEVALIER Claudine |
| - GASSON André | - PEYRONNIE Françoise |
| - GOURDOU Magali | - POLIN Annick |

Déroulement :

1 - Présentation des rapports d'activité et du compte de résultat de l'année 2023.

Les deux textes sont adoptés à l'unanimité

2 - Fixation du montant des cotisations pour 2025.

Son montant en 2024 était de 10 € minimum. Après discussion et en tenant compte de la nécessité d'augmenter la capacité d'autofinancement de LAPAT, la cotisation est fixée à 15 euros minimum pour 2025.

Nous lancerons un appel à cotisations ou dons plus large et de soutien financier auprès de toutes les personnes qui suivent LAPAT dans ses activités pour nous permettre de poursuivre nos projets en 2025.

3 -Renouvellement de notre conseil d'administration

L'AG vote à l'unanimité la nouvelle composition du Conseil d'administration :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| - BAURY Jacqueline | - GOURDOU Magali |
| - BERGER Annie | - LEMARIE Chantal |
| - HACHAICHI Samia | - PICARD Monique |
| - HAMROUNI Mohamed | - RIO Claire |
| - HERVIEU Cécile | - TRANQUART Sylvain |

Ainsi que le Bureau :

- PICARD Monique : Présidente
- HERVIEU Cécile : Trésorière
- HAMROUNI Mohamed : Secrétaire Général

4) Situation politique en Tunisie

La situation en Tunisie s'est dégradée sur le plans économiques (inflation, chômage des jeunes, immigration massive surtout de l'élite tunisienne, politique (recul de la pluralité) et celui des droits humains (arrestations et peines d'emprisonnement en lien avec la liberté d'expression et la défense des migrants sub-sahariens).

Cette situation n'empêche pas de riches rencontres avec des associations tunisiennes et à l'organisation d'évènements culturels.

La question des jeunes qui sont toujours plus nombreux à vouloir quitter leur pays dans n'importe quelle condition est inquiétante et devrait faire l'objet de réflexions et propositions.

5) LAPAT, 12 ans après sa création, quel avenir pour notre association, comment continuer ?

Ces dernières années LAPAT a été active sur les plans des échanges culturels et de l'aide au développement dans le sud tunisien. Elle a été solidaire avec les femmes en Iran et les palestiniens.

Par contre, peu de réactions par rapport à la situation politique en Tunisie.

6) LAPAT, discussion autour de sa dénomination.

« Le printemps arabe » est, ces derniers temps, mal perçu en Tunisie pour deux raisons :

- A l'issue des révoltes dans les pays arabes, la situation s'est beaucoup dégradée dans des pays comme la Syrie, la Libye, le Yémen et l'Égypte où le printemps arabe a tourné court.

- la dernière décennie en Tunisie est associée à une domination politique des frères musulmans avec des assassinats politiques, une aide au Djihad par l'envoi des jeunes en Syrie et une islamisation rampante du pays.

Pour ne pas changer de sigle LAPAT, proposition d'une nouvelle dénomination :

« Les Amis des **Peuples** Arabes et de la Tunisie. »

Cette nouvelle dénomination est adoptée à l'unanimité.

7) Projets 2025.

Pour LAPAT, cette AG est l'occasion d'associer de nouvelles personnes. Nous avons enregistré en 2024 4 nouvelles adhésions : GOURDOU Magali, PIGNARD Jacques, TRANQUART Sylvain et VIRLOUVEL Christiane.

Monique contactera la Région pour essayer de proroger le Projet de mise en place d'un Réseau de Tourisme Equitable et Solidaire dans le Sud Tunisien de 2 mois afin d'accueillir la délégation tunisienne dans les meilleures conditions et à un coût économique moindre. LAPAT sollicitera l'aide L'Institut français de Tunisie (IFT) pour faciliter l'obtention des visas et leur éventuelle gratuité.

Adel et Ines demandent l'aide de LAPAT afin de creuser un puits sur le chemin d'un circuit d'une caravane touristique dans le désert à partir de Douz. Pour LAPAT, un préalable est nécessaire, la nécessité de développer une structure associative côté tunisien.

Suite, à la visite du Musée Militaire National (à la Manouba en Tunisie) et au projet d'exposition réalisé en 2024 en Normandie, LAPAT étudiera la possibilité de continuer à travailler sur le volet Mémoire en 2025/2026.

Des contacts ont été pris avec la Directrice du Café des images en vue d'organiser un cycle de projections de films tunisiens ou arabes suivies de débats (ciné-club ou festival ?).

Annie assistera à l'Assemblée Générale du COSIM Normandie (Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations en Normandie) le 30 novembre au Havre pour analyser les possibilités d'adhésion et/ou de collaboration.